

■ **ONU : une réforme nécessaire pour une « plus grande liberté »**

KOFI ANNAN

Hier, j'ai présenté mon rapport intitulé « Dans une plus grande liberté » à l'Assemblée générale des Nations unies. Pour mes lecteurs à New York, lundi était aussi le premier jour du printemps, et j'espère que cela marquera un nouveau début pour le système international, et pour l'ONU elle-même.

Certains estimeront qu'il s'agit d'une déclaration surprenante et prétentieuse de la part d'une organisation qu'ils considèrent comme faisant partie d'un ordre mondial dépassé et qui, de toute façon, n'a pas grand-chose à voir avec la liberté.

Cependant, les mots « dans une liberté plus grande » sont tirés du préambule de la Charte des Nations unies, dont j'ai utilisé les premiers mots, « Nous, peuples des Nations unies », comme titre de mon rapport du millénaire il y a cinq ans. Dans les deux cas, je souhaitais rappeler aux gouvernements du monde, qui m'ont confié ce poste et auxquels je dois rendre des comptes, qu'à l'Organisation des Nations unies, ils ne représentent pas les gouvernements eux-mêmes, mais leurs différents peuples, qui attendent d'eux qu'ils collaborent en vue de parvenir aux buts définis dans la charte.

Ces buts peuvent être résumés comme étant la paix, les droits de l'homme, la justice et le développement - mais, en 1945, ce dernier mot n'était pas encore à la mode comme il l'est aujourd'hui. Les mots qui figurent effectivement dans la Charte sont « à favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande ».

Par cette expression magnifique, nos fondateurs ont à la fois indiqué clairement que le développement n'est possible que dans des conditions de liberté et que les citoyens ne peuvent bénéficier de la liberté politique que lorsqu'ils ont au moins une bonne possibilité de parvenir à un niveau de vie décent. Mais on peut considérer qu'une « liberté plus grande » englobe également les autres buts. On ne peut être réellement libre que si l'on est à l'abri de la guerre et de la violence, et si les droits fondamentaux et la dignité sont consacrés par la loi. Les droits de l'homme, le développement et la sécurité sont mutuellement interdépendants et, pris ensemble, ils constituent une liberté plus grande.

Ils constituent également les trois principaux piliers d'un programme de l'ONU qui peut certainement avoir aujourd'hui un attrait mondial - des objectifs simples et facilement compréhensibles, qui sont de toute évidence importants pour tous les hommes et toutes les femmes, qu'il s'agisse des citoyens de Londres ou de New York qui craignent une nouvelle attaque terroriste, ou d'habitants de taudis ou de villageois en Amérique latine et en Afrique, où la faim, la maladie, la désertification et les guerres civiles semblent être les menaces les plus immédiates.

Bien entendu, l'ONU ne parvient pas toujours à ces nobles aspirations, étant donné qu'elle reflète les réalités de la politique mondiale, tout en s'efforçant de les transcender. Cependant, la liberté politique a fait des progrès dans le monde lorsque, d'abord, les peuples d'Asie et d'Afrique se sont libérés du colonialisme et que, ensuite, un nombre croissant de peuples ont secoué le joug de la dictature, affirmant leur droit de choisir leurs propres dirigeants.

Il y a vingt ans, il était pratiquement impensable que l'ONU puisse prendre parti entre la démocratie et la dictature, ou essaie d'intervenir dans les affaires intérieures de ses membres. Aujourd'hui, en revanche, pratiquement tous les États membres de l'ONU acceptent l'idée que la démocratisation est quelque chose de souhaitable, au moins en théorie, et l'ONU elle-même fait plus que toute autre organisation pour promouvoir et renforcer les institutions et les pratiques démocratiques dans le monde entier. Au cours de l'année écoulée, elle a organisé ou aidé à organiser des élections dans plus de vingt pays - souvent à des moments décisifs de leur histoire, comme cela a été le cas en Afghanistan, en Palestine, en Irak et au Burundi. Les États membres de l'Organisation peuvent maintenant décider, s'ils le souhaitent, d'accroître cette assistance, et de rendre les mécanismes internationaux de défense des droits de l'homme plus efficaces et plus crédibles.

Je leur ai proposé, dans mon rapport, un moyen de mettre les droits de l'homme sur un pied d'égalité avec la sécurité et le développement dans une ONU renouvelée. Soixante années de paix et de croissance économique dans le monde industriel donnent aussi, pour la première fois, à la race humaine la puissance économique et les moyens techniques de surmonter la pauvreté et les maux dont elle s'accompagne. Et, grâce, en grande partie, à la série de conférences des Nations unies qui a connu son apogée en 2002 avec

les sommets de Monterrey et de Johannesburg, on s'accorde maintenant très largement sur ce qu'il convient de faire. Les ambitieux « objectifs du millénaire pour le développement » que se sont fixés les Nations unies en s'engageant à réduire de moitié l'extrême pauvreté d'ici à 2015 sont devenus pour les peuples pauvres du monde nouvellement affranchis une sorte de manifeste.

Rien ne peut plus désormais excuser que l'on laisse plus d'un milliard de nos compagnons de route vivre dans une misère abjecte. Il ne nous faut rien d'autre que quelques claires décisions de la part des gouvernements des pays riches comme des pays pauvres. Il y a cinq ans, la paix et la sécurité nous semblaient davantage à notre portée que l'objectif du développement. Les attaques terroristes et les controverses acerbes sur l'Irak ont depuis lors beaucoup ébranlé nos certitudes, et des conflits haineux persistent dans plusieurs régions d'Afrique. Mais de la crise peuvent surgir des opportunités. Confrontées aux mêmes périls, les nations prennent plus vivement conscience de la nécessité d'une réponse collective. Des décisions peuvent et doivent être prises pour renforcer notre défense et notre action communes face au terrorisme, aux armes de destruction massive, au crime organisé, aux brutales épidémies mondiales, aux changements climatiques, à l'effondrement d'États, à la guerre civile et aux génocides.

L'Organisation des Nations unies est, pour les États souverains, l'instance au sein de laquelle ils peuvent élaborer des stratégies communes pour s'attaquer aux problèmes du monde et l'instrument leur permettant de mettre en œuvre ces stratégies. Or celui-ci peut considérablement gagner en efficacité si l'organe directeur de l'Organisation, l'Assemblée générale, est mieux organisé, nous donne, à nous qui sommes son secrétariat, des directives plus précises en nous laissant la latitude nécessaire pour leur mise à exécution et nous en tienne précisément responsables. Le Conseil de sécurité, pour sa part, devrait être beaucoup plus représentatif, mais il faudrait aussi qu'il se montre plus capable d'agir et plus déterminé à le faire quand il le faut.

J'ai proposé que des décisions soient prises dans tous ces domaines, et de demander aux dirigeants du monde entier de répondre par l'action à ces propositions au sommet des Nations unies en septembre. A ce moment-là, nous serons, dans l'hémisphère Nord, proches de l'automne. Mais si les dirigeants du monde se montrent à la hauteur de leurs responsabilités, ce sera pour les Nations unies l'amorce du renouveau et pour l'humanité un gain d'espoir en un monde plus libre, plus équitable et plus sûr.

**KOFI ANNAN est Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies**